

# BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

## Situation météorologique

**Décade du 21 au 31 Octobre 2023**

### Sommaire

**Météo:** Raréfaction des pluies sur les 3/4 Nord du pays

**Hydrologie:** Baisse de niveau sur la plupart des cours d'eau

**Situation agricole:** Cultures en phase récolte

**Situation pastorale:** Départ précoce de transhumants de Podor vers la zone de Tambacounda

**Suivi de la végétation:** Début de senescence de la végétation sur la plupart du territoire

**Situation des marchés:** Présence des premières récoltes de l'arachide, du mil, du maïs et du niébé sur la marché

Les activités pluvieuses se sont raréfiées durant la dernière décade d'octobre, marquant ainsi la fin de l'hivernage sur les 3/4 nord du pays.

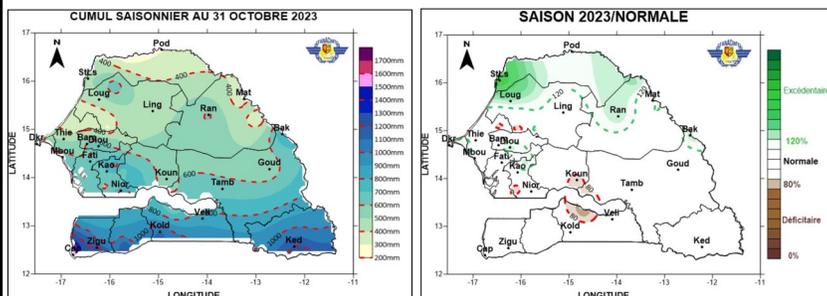
En effet, si les pluies ont été inexistantes au Nord, à l'Ouest et au Centre Nord durant toute la décade, des pluies faibles à modérées ont été notées dans le Centre Sud, plus particulièrement dans le département de Kounghoul. En effet durant la journée du 29 octobre, des quantités de pluies inférieures à 5mm ont été notées à Ndiobène Sama Lama, Fass Thiékène, Saly Escale et Ndioum Ngainte, Kounghoul.

A l'Est, la seule pluie de la décade a été aussi notée le 29 octobre avec un pic de 60mm à Sinthiou Malem, suivi de 40mm à Kothiary, 33.1mm à Tambacounda et 20mm à Salémata. Plusieurs autres localités de la zone Est ont aussi reçu durant cette journée des précipitations comprises entre 10 et 20 mm.

Ces pluies observées dans le Centre Sud et la partie Est pourraient être néfastes aux cultures déjà en phase de récolte.

Le Sud du pays a connu 2 jours de pluie pendant la décade à savoir les 22 et 29 octobre avec des quantités qui ont varié entre 30.5mm à Oussouye et 23.2mm à Goudomp.

Le cumul saisonnier varie entre 246.6mm à Dagana et 1696.1mm au Cap Skirring. La comparaison par rapport à la normale montre un profil globalement normal à excédentaire avec un léger déficit sur l'axe Kounghoul-Médina Yoro Foula.



### Perspectives pour la première décade du mois de novembre

Le temps sera stable sur l'ensemble du pays. Le vent sera globalement de secteur Nord-est et entrainera par conséquent un temps chaud, sec et sans pluie au cours de la décade.

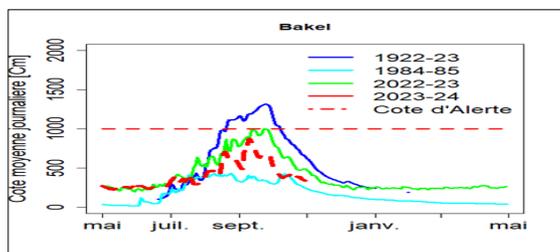
Le Front Intertropical (Fit) continue sa descente vers le sud et se positionne actuellement sur la ligne Nord de la région de Ziguinchor-Kolda-limite nord région de Kédougou.

Stations	Cumul au 31 Octobre		
	2023	2022	Normale 1991-2020
Saint Louis	487.3	334.4	269.3
Podor	294.6	209.1	235.8
Matam	320.0	612.3	404.2
Ranérou	620.6	719.0	445.9
Louga	453.2	446.2	319.8
Linguère	438.6	447.2	426.7
Diourbel	725.2	768.2	522.9
Bambey	616.1	492.4	517.6
Thiès	490.4	553.1	449.3
Mbour	636.9	776.1	554.3
Dakar Yoff	471.4	800.6	398.6
Fatick	654.3	1038.7	603.5
Kaolack	683.8	850.6	627.2
Kaffrine	744.6	869.6	658.6
Kounghoul	524.0	906.7	721.7
Nioro du Rip	843.2	1143.8	778.5
Tamba	677.2	931.7	731.1
Goudiry	528.0	773.2	609.3
Bakel	631.1	733.1	570.9
Kédougou	1215.3	1007.0	1215.5
Kolda	1120.1	1337.1	1059.1
Sédhiou	971.7	1367.6	1092.2
Vélingara	877.7	1067.9	886.0
Ziguinchor	1272.1	1771.0	1378.8
Cap Skirring	1696.1	1859.0	1263.9

## Situation hydrologique

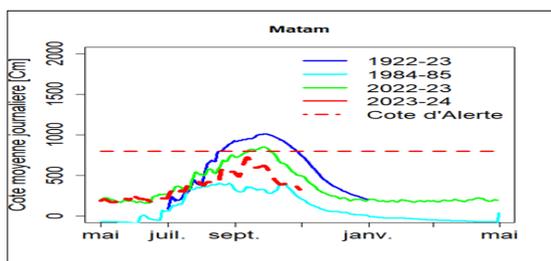
### Station hydrométrique de Bakel

Le plan d'eau est passé de 428 cm le 20 Octobre à 340 cm le 30 Octobre. La tendance est à la baisse de 88 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est en deçà (110 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2022-2023). Comparé aux années hydrologiques de la plus forte et faible hydraulité, le niveau est respectivement largement inférieur de 369 cm et supérieure 97 cm en moyenne (Figure 1).



### Station hydrométrique de Matam

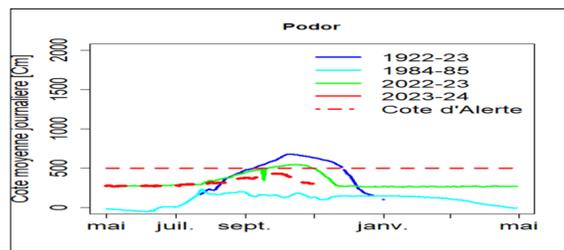
Le niveau d'eau est passé de 419 cm le 20 Octobre à 328 cm le 30 Octobre. La tendance est à la baisse de 91 cm. Le niveau actuel du fleuve à la même période est inférieur à 159 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2022-2023). Comparé aux années hydrologiques de la plus forte et faible hydraulité (Figure 2), il est respectivement inférieur de 448 cm et supérieur de 98 cm en moyenne.



### Station hydrométrique de Podor

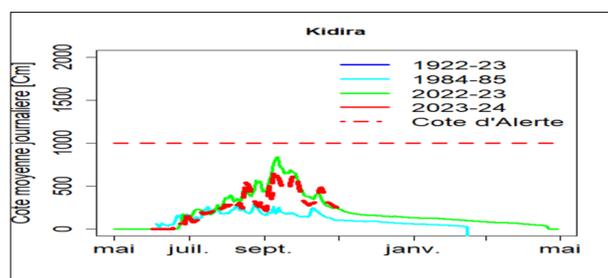
Le niveau de l'eau est passé de 316 cm le 20 Octobre à 303 cm le 30 Octobre. La tendance est à la baisse de 13 cm. La comparaison

du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée sur la même période montre une baisse de 216 cm en moyenne. Par rapport aux années de forte et de faible hydraulité (Figure 3), le niveau de cette année est respectivement inférieur 339 cm et supérieur de 163 cm en moyenne.



### Station de Falémé à Kidira

Le niveau de l'eau est passé de 394 cm le 20 Octobre à 252 cm le 30 Octobre. La tendance est à la baisse de 142 cm. Ce niveau actuel est en deçà de 39 cm de celui de l'année dernière sur la même décade. Le niveau de la plus faible hydraulité (1984-1985) de la Falémé est supérieur de 178 cm (Figure 4) en moyenne.



### Conclusion :

La situation hydrologique dans les bassins des Fleuves Sénégal, Gambie et Casamance est marquée par une variation du niveau entre une phase de baisse et une phase de hausse. Dans l'ensemble, la tendance est à la baisse des hauteurs d'eau dans tous les bassins des fleuves (Sénégal, Gambie et Casamance) suivi par la DGPPE.

## Situation agricole

Les mises en place et les cessions des intrants sont bouclés et les cultures sont en phase de maturation, maturité complète et récolte.

### Etat des Cultures

Sur le plan national, pour la première vague de semis : l'arachide, le mil, le maïs et le niébé sont au stade de récoltes.

Pour la deuxième vague de semis : l'arachide est au stade de rem-

plissage des graines, le mil, le maïs, le sésame, le riz et la pastèque sont au stade de début maturation, le niébé est au stade de maturation et récolte,

Pour la troisième vague de semis, l'arachide, le maïs, le sésame, le riz, le sorgho, le niébé et la pastèque sont au stade de fructification et initiation paniculaire.

## Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de la troisième décennie du mois d'octobre est marquée par les infestations de sauteriaux, d'oiseaux granivores et de punaises. Ces infestations sont notées sur jachère, le riz, le niébé, le sorgho, la pastèque, l'arachide, les arbres fruitiers et le manioc principalement dans les régions de Louga, Saint Louis, Kaffrine, Kaolack et Ziguinchor. Les traitements phytosanitaires se poursuivent avec le déploiement des Unités de Protection des Végétaux (UPV) au niveau des sites concernés. Ces dernières sont appuyées par les Comités de Lutte Villageois (CLV) équipés de pulvérisateurs manuels et d'atomeurs.

### Les oiseaux granivores

Dans le département de Dagana, une importante population d'oiseaux granivores (*Quelea quelea* et *Passer luteus*) a été observée sur des substrats (*Typha australis*) dans les zones habituelles de reproduction. Suite à une prospection de 675 ha, 360 ha ont été identifiés et traités avec du fenthion 640 UL.

### Les sauteriaux

Dans le département de Dagana (Ross Bethio, Mery, Ronkh) des

infestations d'*Anacridium melanorhodon*, d'*A. wernerellum* et de *Kraussaria angulifera* sont notées sur les cultures manioc et de riz. Les 115ha infestés ont été traités avec du Titan 25 EC.

Dans le département de Linguère (Mbeuleukhé), la présence de *Kraussaria angulifera* est notée sur des arbres fruitiers (agrumes, manguiers, cocotiers). Des traitements phytosanitaires y sont prévus.

Dans les régions de Kaffrine et Kaolack, des infestations de larves et ailés d'*Ornithacris cavroisi* et d'*Acanthacris ruficornis* ont entraîné des défoliations moyennes à sévères sur jachère, arachide, pastèque, manioc, sorgho et niébé. Ces attaques ont été observées dans le département de Kaffrine (Gniby), de Malem Hodar (Darou Minam, Khelcom Daara), de Kounghoul (Medina Sambène, Fass Sambène) et de Guinguinéo (Mboss, Mboulougne Séne, Gadiaguol).

### Autres ravageurs

Dans le département d'Oussouye (Mlomp), des attaques de *Anoplectnemis curvipes* sont également notées sur les cultures de riz (traitements phytosanitaires en cours).

## Situation pastorale

### **La Situation alimentaire, l'état du cheptel et des pâturages**

Le pâturage est bien fourni avec une biomasse assez importante au Sud, Sud-est, Centre du pays et dans la région de Matam, moyennement fourni dans les départements de Louga, Podor et de Linguère et peu fourni dans le département de Kébémér.

Le pâturage est devenu sec sur presque toute l'étendue de la région Saint Louis avec des disparités éco-géographiques conséquentes les départements. Il est très faible notamment dans le Diéri, dans les arrondissements de Thillé Boubacar et de Gamadji Saré et assez bien fourni dans certaines parties du département de Saint Louis et à Podor (Cas Cas et à Saldé). Mais avec l'arrivée en masse et précoce des transhumants du département, les réserves risquent d'épuiser très tôt entraînant la transhumance précoce des éleveurs cette année.

Durant cette décennie des cas de feux de brousse ont été enregistrés dans les départements de Podor (les superficies brûlées pas encore estimées par les eaux et forêts) et de Dagana (70 ha) occasionnant une perte de cheptel estimée à 2 têtes de bovins.

### **Abreuvement du bétail**

L'abreuvement du cheptel se fait principalement au niveau des grandes mares et au niveau du fleuve et ses défluent dans la vallée du fleuve Sénégal. Les forages pastoraux commencent déjà à fonctionner pour l'abreuvement des animaux dans le Diéri.

### **Etat d'embonpoint du cheptel.**

L'état d'embonpoint des animaux est satisfaisant dans l'ensemble avec un NEC qui oscille vers 4. et le niveau de la production laitière très importante.

### **Mouvement du bétail**

Nous notons déjà le départ en transhumance des éleveurs vers la zone de Bokké Dialloubé à la recherche de pâturage et aussi la présence de beaucoup de transhumants dans le département de Podor en provenance du Sud du pays (région de Tamba). Durant cette troisième décennie nous avons constaté le départ en transhumance de beaucoup d'éleveurs du département Podor en partance vers République Islamique de la Mauritanie (15 000 petits ruminants et 5000 bovins). Des mouvements internes sont enregistrés dans les départements de Linguère, Malem Hodar, Kounghoul et Matam vers les grandes villes avec le commerce de bétail.

### **Situation Zoosanitaire**

Durant la troisième décennie, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, les Chefs des Services régionaux de l'Élevage et des Productions animales ont rapporté des suspicions de :

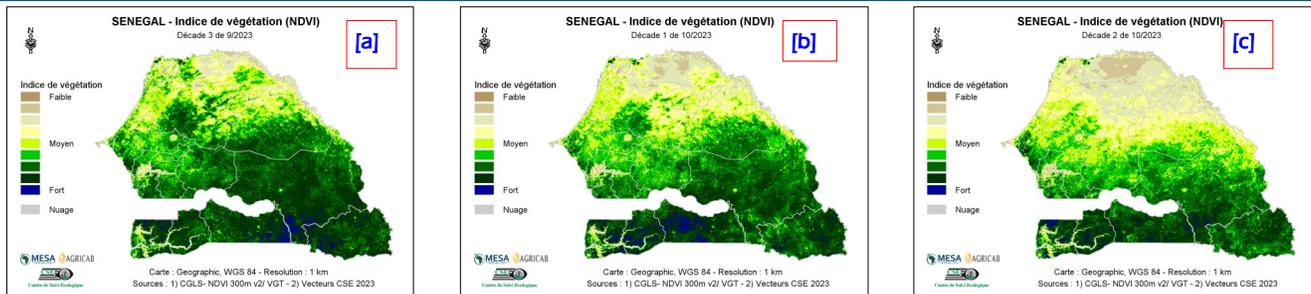
botulisme chez les espèces bovine et équine, clavelée, coccidiose aviaire et ovine, dermatophilose bovine, dermatose nodulaire contagieuse bovine, distomatose chez les espèces bovine et ovine, fasciolose, fièvre aphteuse chez les espèces bovine et ovine, fièvre de la vallée du Rift, gale, gourme, lymphangite épizootique, maladie de Gumboro, maladie de Newcastle, maladie hémorragique virale du lapin, pasteurellose chez les espèces bovine, caprine et ovine, péripneumonie contagieuse bovine, peste des petits ruminants, peste porcine africaine, rage, tétanos chez les espèces équine et ovine, theilériose bovine, theilériose bovine, trypanosomose, tuberculose bovine, variole aviaire et caprine.

## Suivi de la végétation

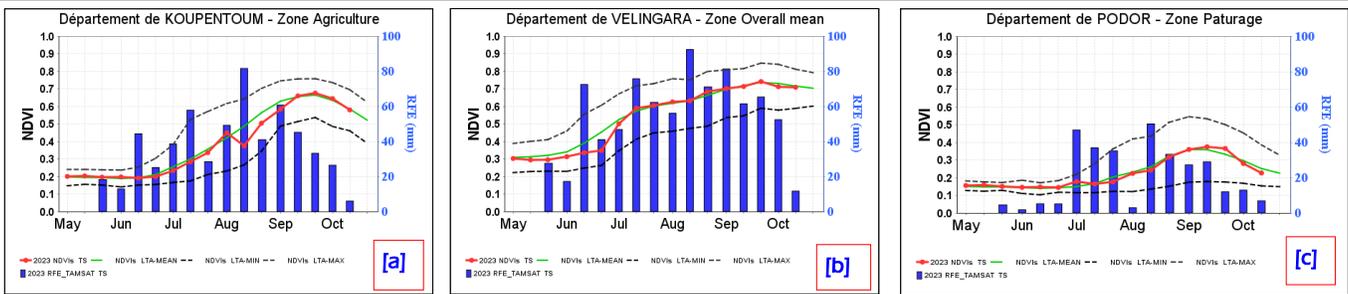
### 1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

La phase de senescence de la végétation se poursuit à la deuxième décade du mois d'octobre sur l'ensemble du territoire national particulièrement au nord-est, au centre et sud-est du pays avec des valeurs du NDVI moyennes à faibles (Figures 1a, 1b et 1c). Cette décade est marquée par l'enregistrement de pluies dans les départements de Kébémér, Saint-Louis, Dagana, Tivaouane, Ziguinchor et Bakel. Ces dernières pourraient engendrer des pertes post-récoltes et dégrader la qualité du pâturage.

De plus l'analyse des profils NDVI des départements de Koumpentoum (zone agricole), Vélingara (zones agricole et pastorale) et Podor (zone pastorale) montre une tendance à la baisse des valeurs du NDVI et confirme la senescence de la végétation (Figures 2a, 2b et 2c).



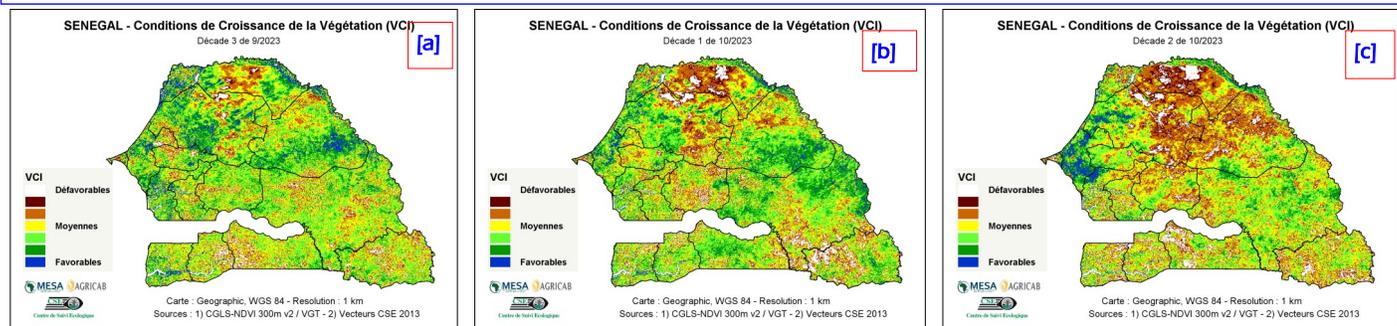
**Figure 1 :** Cartes du NDVI de (a) la troisième décade de septembre, (b) la première décade et (c) la deuxième décade d'octobre 2023



**Figure 2 :** Evolution du profil du NDVI dans les départements de (a) Koumpentoum (zone agricole), de (b) Vélingara (zones agricole et pastorale) et de (c) Podor (zone pastorale)

### 2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

Les conditions de croissance de la végétation de la deuxième décade du mois d'octobre se sont dégradées particulièrement au nord-est (Zone Sylvopastorale) et au centre (Bassin Arachidier) du pays comparées à la décade précédente. Aussi, une amélioration est notée dans la région de Thiès ainsi que le département de Kébémér (Figure 3a, 3b et 3c).



**Figure 3 :** Cartes du VCI de (a) la troisième décade de septembre, (b) la première décade et (c) la deuxième décade du mois d'octobre 2023

## Suivi des marchés

### I – Niveau approvisionnement des marchés

La présence des premières récoltes de l'arachide, du mil, du maïs et du niébé est observé dans certaines zones (centre, sud, et sud-est). Par contre les offres des produits locaux secs sont très faibles dans les marchés ruraux de collecte et dans ceux urbains. Ainsi, l'approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs), de légumes de grande consommation (oignon et pomme de terre) et majoritairement de riz et maïs importé et de produits humides (arachide, mil, maïs et niébé). Les marchés à bétail ont été moins dynamiques au courant de cette décade avec des offres et une demande en animaux moins importante qu'au décade précédent avec des prix toujours élevés.

### II – Analyse comparative des prix

**Céréales locales sèches** : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : **420F CFA/kg** (mil souna), **385 F CFA/kg** (sorgho), **335 F CFA/kg** (maïs). La comparaison annuelle indique des baisses légères à moyennes pour le mil de **(-15%)**, pour le sorgho de **(-13%)** et de **(- 11%)** pour le maïs. Les variations quinquennales par cotre montrent des hausses moyennes pour le mil **(+ 45%)**, pour le sorgho **(+24%)** et le maïs **(+37%)**.

Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **405 F CFA/kg** est stable par rapport à l'année passée mais reste en hausse de **29%** par rapport à la moyenne quinquennale.

**Céréales importées** : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : **355 F CFA/kg** (riz brisé importé non parfumé), **525 F CFA/kg** (riz brisé importé parfumé), **330 F CFA/kg** (maïs) restent stables. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé **(- 6%)**, pour le riz parfumé **(+7%)** et pour le maïs **(- 15%)**. Les variations quinquennales sont en hausses de : riz non parfumé **(+13%)**, riz parfumé **(+19%)** et maïs **(+27%)**.

**Légumineuses** : les prix de détail des produits de rente se situent

à : **885 F CFA** (niébé), **465 F CFA** (arachide coque), **930 F CFA** (arachide décortiquée). La comparaison annuelle montre de légères variations : - **7%** (arachide décortiquée), - **12%** (arachide coque) et - **16%** (niébé). La comparaison quinquennale indique de fortes hausses de : **-2%** (arachide coque), **+29%** (arachide décortiquée) et de **+20%** (niébé).

**Légumes** : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **650 – 1000** » F CFA/kg (oignon importé), « **600 – 1200** » F CFA/kg (pomme de terre importé), soit des prix moyens respectifs de **760 F CFA/kg**, **815 F CFA/kg**. Les variations annuelles sont de **+29%** (oignon importé) et **+29%** (pomme de terre importé). La comparaison quinquennale indique des hausses fortes de **39%** (oignon importé) et de **35%** (pomme de terre importé).

**Bétail** : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « **275 500 – 475 000** » F CFA/tête pour les bovins, « **75 500 – 150 500** » F CFA/tête pour les ovins, « **35 000 – 45 000** » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **383 620 F CFA**, **119 655 F CFA**, **40 050 F CFA**. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre de faibles variations annuelles de **(+1%)** chez les bovins, **(+9%)** les ovins et **(+5)** chez les caprins. La comparaison quinquennale indique des hausses moyennes pour les bovins **(+45%)**, les ovins **(+29%)** et les caprins **(+18%)**.

**III – Perspectives** : Durant le mois de novembre 2023, on pourrait s'attendre à une amélioration de la présence sur le marché des premières récoltes de l'arachide et du mil dans certaines zones. Les offres en céréales locales sèches seront très faibles dans les marchés ruraux de collecte et faibles dans les marchés urbains. Les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) pourraient se stabiliser. Toutefois, les stocks des céréales importées (riz, maïs) seraient satisfaisants sur l'ensemble du territoire national.

## Recommandations

- Constituer des réserves fourragères pour participer activement à la lutte contre les feux de brousse
- Renforcer le suivi et le contrôle des prix pratiqués sur les marchés
- Intensifier les prospections et les traitements phytosanitaires
- Généraliser les récoltes sur tout le pays à partir du 1 novembre
- Se tenir informé des prévisions météorologiques sur les occurrences de pluies hors saison durant la période Novembre-Décembre pour protéger les stocks

### Groupe de Travail

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole( Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorolo-